

PC.JOUR/935 13 December 2012

FRENCH

Original: ENGLISH

Présidence : Irlande

935° SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL

1. <u>Date</u>: Jeudi 13 décembre 2012

Ouverture : 10 h 10 Suspension : 12 h 55 Reprise : 15 h 05 Clôture : 16 h 10

2. <u>Président</u>: Ambassadeur E. O'Leary

M^{me} C. Donnellan

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : PRÉSENTATION PAR LE PRÉSIDENT DU COMITÉ

ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL DU RAPPORT INTÉRIMAIRE SUR L'EXAMEN DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCUMENT DE 2003 SUR LA STRATÉGIE DE L'OSCE CONCERNANT LA

DIMENSION ÉCONOMIQUE ET

ENVIRONNEMENTALE (CIO.GAL/164/12/Rev.1)

Président, Président du Comité économique et environnemental (PC.DEL/1144/12 OSCE+), Chypre-Union européenne (la Croatie, pays en voie d'adhésion; l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Monténégro et la Serbie, pays candidats; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels; le Lichtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen; ainsi qu'Andorre, la Géorgie, la Moldavie et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1146/12), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1135/12), Suisse (PC.DEL/1143/12), Fédération de Russie (PC.DEL/1156/12), Kazakhstan, Turquie (PC.DEL/1153/12), Arménie, Azerbaïdjan

Point 2 de l'ordre du jour :

RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE SPÉCIALE ET COORDINATRICE POUR LA LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

Président, Représentante spéciale et Coordinatrice pour la lutte contre la traite des êtres humains (SEC.GAL/231/12 OSCE+), Chypre-Union européenne (la Croatie, pays en voie d'adhésion; l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Monténégro et la Serbie, pays candidats; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels; le Lichtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen; ainsi qu'Andorre, la Géorgie et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1137/12), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1136/12), Suisse (PC.DEL/1142/12), Biélorussie (PC.DEL/1138/12), Fédération de Russie (PC.DEL/1157/12), Saint-Siège (PC.DEL/1152/12), Turquie (PC.DEL/1154/12), Moldavie (PC.DEL/1161/12), Ukraine, Azerbaïdjan

Point 3 de l'ordre du jour : DÉCISION SUR LA PROROGATION DU MANDAT DU BUREAU DE L'OSCE AU TADJIKISTAN

Président

<u>Décision</u>: Le Conseil permanent a adopté la Décision n° 1065 (PC.DEC/1065) sur la prorogation du mandat du Bureau de l'OSCE au Tadjikistan; le texte de cette décision est joint au présent journal.

Point 4 de l'ordre du jour : DÉCISION SUR LA PROROGATION DU MANDAT

DU COORDONNATEUR DES PROJETS DE L'OSCE

EN OUZBÉKISTAN (non adoptée)

Président

Point 5 de l'ordre du jour : DÉCISION SUR LA PROROGATION DU MANDAT

DU COORDONNATEUR DES PROJETS DE L'OSCE

EN UKRAINE

Président

<u>**Décision**</u>: Le Conseil permanent a adopté la Décision n° 1066 (PC.DEC/1066) sur la prorogation du mandat du Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ukraine ; le texte de cette décision est joint au présent journal.

Point 6 de l'ordre du jour : DÉCISION SUR LA QUOTE-PART DE LA

MONGOLIE DANS LES BARÈMES DES CONTRIBUTIONS DE L'OSCE POUR 2012

Président

<u>Décision</u>: Le Conseil permanent a adopté la Décision n° 1067 (PC.DEC/1067) sur la quote-part de la Mongolie dans les barèmes des contributions de l'OSCE pour 2012 ; le texte de cette décision est joint au présent journal.

France (déclaration interprétative, voir pièce complémentaire à la décision)

Point 7 de l'ordre du jour : DÉCISION SUR LA RÉVISION DU BUDGET UNIFIÉ DE 2012

Président

<u>Décision</u>: Le Conseil permanent a adopté la Décision n° 1068 (PC.DEC/1068) sur la révision du Budget unifié de 2012; le texte de cette décision est joint au présent journal.

Point 8 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

- a) Meurtre du journaliste M. K. Gekkiyev en Fédération de Russie : Fédération de Russie (PC.DEL/1159/12), Chypre-Union européenne (la Croatie, pays en voie d'adhésion ; l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que la Moldavie, la Géorgie et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1148/12), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1141/12)
- b) Peine de mort aux États-Unis d'Amérique : Chypre-Union européenne (la Croatie, pays en voie d'adhésion ; l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi qu'Andorre, la Géorgie, la Moldavie et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1150/12), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1140/12)
- c) Situation des groupes d'opposition et de la société civile au Tadjikistan et au Kazakhstan: Chypre-Union européenne (la Croatie, pays en voie d'adhésion; l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Monténégro et la Serbie, pays candidats; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels; ainsi que la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1149/12), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1139/12) (PC.DEL/1163/12), Norvège (PC.DEL/1145/12), Kazakhstan

d) Célébration de la Journée des droits de l'homme le 10 décembre 2012 :
Chypre-Union européenne (la Croatie, pays en voie d'adhésion ;
l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi qu'Andorre, la Géorgie, la Moldavie et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1147/12), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1162/12), Fédération de Russie

Point 9 de l'ordre du jour : RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT EN EXERCICE

Vingt-deuxième cycle des Discussions de Genève sur la sécurité et la stabilité dans le Caucase du Sud, tenu à Genève (Suisse) les 11 et 12 décembre 2012 : Président

Point 10 de l'ordre du jour : RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

- a) Annonce de la distribution d'un rapport écrit du Secrétaire général (SEC.GAL/233/12 OSCE+): Directeur du Centre de prévention des conflits
- b) Alerte précoce s'agissant du processus de règlement dans le Haut-Karabakh : Directeur du Centre de prévention des conflits (SEC.GAL/233/12 OSCE+), Azerbaïdjan, Arménie, France (également au nom de la Fédération de Russie et des États-Unis d'Amérique), Allemagne
- c) Visite du Secrétaire général à Ashgabat les 10 et 11 décembre 2012 : Directeur du Centre de prévention des conflits (SEC.GAL/233/12 OSCE+)
- d) Atelier intitulé « *Vers une stratégie de réconciliation dans l'espace de l'OSCE* », qui doit se tenir à Vienne le 18 décembre 2012 : Directeur du Centre de prévention des conflits (SEC.GAL/233/12 OSCE+)
- e) Statistiques sur la couverture médiatique de la Réunion du Conseil ministériel de l'OSCE tenue à Dublin les 6 et 7 décembre 2012 : Directeur du Centre de prévention des conflits (SEC.GAL/233/12 OSCE+)

Point 11 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) Mots d'adieu au Représentant permanent de la Croatie, l'Ambassadeur N. Madey, et au Représentant permanent de la Grèce, l'Ambassadeur E. Lozos : doyenne du Conseil permanent (Liechtenstein), Croatie, Grèce, Président
- b) Élections législatives en Albanie, prévues le 23 juin 2013 : Albanie (PC.DEL/1160/12/Rev.1)

- c) Récentes activités d'observation des élections menées par l'Assemblée parlementaire de l'OSCE et coopération entre le BIDDH et l'Assemblée parlementaire de l'OSCE en ce qui concerne l'observation des élections : Assemblée parlementaire de l'OSCE (PA.GAL/13/12 OSCE+), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1164/12), Président
- d) Présidence mongole de la Communauté des démocraties : Mongolie
- e) Tir d'un missile le 12 décembre 2012 par la République populaire démocratique de Corée : République de Corée (partenaire pour la coopération) (PC.DEL/1155/12 OSCE+), Président

4. <u>Prochaine séance</u>:

Jeudi 20 décembre 2012 à 10 heures, Neuer Saal



PC.DEC/1065 13 December 2012

FRENCH

Original: ENGLISH

935^e séance plénière

Journal n° 935 du CP, point 3 de l'ordre du jour

DÉCISION Nº 1065 PROROGATION DU MANDAT DU BUREAU DE L'OSCE AU TADJIKISTAN

Le Conseil permanent,

Décide de proroger le mandat du Bureau de l'OSCE au Tadjikistan jusqu'au 31 décembre 2013.



PC.DEC/1066 13 December 2012

FRENCH

Original: ENGLISH

935^e séance plénière

Journal n° 935 du CP, point 5 de l'ordre du jour

DÉCISION Nº 1066 PROROGATION DU MANDAT DU COORDONNATEUR DES PROJETS DE L'OSCE EN UKRAINE

Le Conseil permanent,

Se référant au Mémorandum d'accord conclu entre le Gouvernement ukrainien et l'OSCE le 13 juillet 1999,

Décide de proroger le mandat du Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ukraine jusqu'au 30 juin 2013.



PC.DEC/1067 13 December 2012

FRENCH

Original: ENGLISH

935^e séance plénière

Journal n° 935 du CP, point 6 de l'ordre du jour

DÉCISION Nº 1067 QUOTE-PART DE LA MONGOLIE DANS LES BARÈMES DES CONTRIBUTIONS POUR 2012

Se référant à la Décision n° 2/12 (MC.DEC/2/12) du Conseil ministériel sur l'adhésion de la Mongolie à l'OSCE en date du 21 novembre 2012 et à la Décision n° 1027 du Conseil permanent sur les barèmes des contributions pour 2012 en date du 22 novembre 2011, le Conseil permanent approuve la quote-part de la Mongolie dans les barèmes des contributions de l'OSCE qui sont applicables du 21 novembre 2012 au 31 décembre 2012 comme suit :

21 novembre 2012 au 31 décembre 2012	Pour cent
Barème standard des contributions	0,05
Barème des contributions applicable aux opérations de terrain	0,02

PC.DEC/1067 13 December 2012 Attachment

Original: FRENCH

DÉCLARATION INTERPRÉTATIVE AU TITRE DU PARAGRAPHE IV.1 A) 6 DES RÈGLES DE PROCÉDURE DE L'ORGANISATION POUR LA SÉCURITÉ ET LA COOPÉRATION EN EUROPE

Par la délégation de la France :

« Monsieur le Président,

Je souhaiterais prononcer la déclaration interprétative suivante :

La France a pu se joindre au consensus sur cette décision, qui détermine le montant des contributions de la Mongolie au budget général de l'organisation et à ceux des missions de terrain, à la lumière des éléments contenus dans le rapport du secrétariat pour la Présidence du comité management et finance. Ce rapport a été remis à l'ensemble des États participants le 27 novembre 2012.

La France estime que le calcul des quotes-parts de contribution dans les organisations internationales doit être effectué sur la base de facteurs quantifiables, objectifs et transparents. Elle estime également que les quotes-parts de contribution doivent être justes en reflétant aux plus près la capacité de payer des États participants.

Elle reste convaincue que rien ne peut justifier les distorsions importantes persistant dans les quotes-parts de contributions à l'OSCE de pays dont la richesse nationale est équivalente.

La France continuera d'œuvrer pour que l'OSCE se dote enfin, comme la plupart des organisations internationales, d'un mécanisme objectif, régulier et transparent de révision des quotes-parts de contribution. Ce mécanisme doit permettre un ajustement régulier au regard des évolutions économiques et financières des pays dans la zone OSCE.

Je vous prie de bien vouloir attacher la présente déclaration au journal du jour. »



PC.DEC/1068 13 December 2012

FRENCH

Original: ENGLISH

935^e séance plénière

Journal n° 935 du CP, point 7 de l'ordre du jour

DÉCISION Nº 1068 RÉVISION DU BUDGET UNIFIÉ DE 2012

Le Conseil permanent,

Rappelant la Décision n° 1028 du 22 décembre 2011 sur l'approbation du Budget unifié de 2012,

Prenant note de la révision du budget proposée dans les documents PC.ACMF/74/12 du 7 décembre 2012,

Approuve la révision du budget telle qu'elle figure en annexe.

RÉVISION DU BUDGET UNIFIÉ DE 2012

<u>Fonds</u> Programme principal Programme	Budget approuvé	Virements conf. à l'Article 3.02(b) du Règlement financier	Budget révisé après transferts	Augmen- tations/ (réductions) proposées du budget	Projet de budget révisé
I. FONDS RELATIFS AU SECRÉTARIAT ET AUX INSTITUTIONS					
Secrétariat					
Secrétaire général et services					
centraux					
Direction exécutive	1 240 100	-	1 240 100	-	1 240 100
Gestion de la sécurité	374 200	4 000	378 200	-	378 200
Coopération extérieure	674 400	43 000	717 400	-	717 400
Services juridiques	521 700	21 000	542 700	-	542 700
Presse et information	1 193 300	(43 000)	1 150 300	=	1 150 300
Gestion des dossiers	236 700	(20 000)	216 700	-	216 700
Bureau de Prague Questions de parité des sexes	405 400	- (5,000)	405 400	-	405 400
Total	360 900 5 006 700	<u>(5 000)</u>	355 900 5 006 700	=	355 900 5 006 700
Total	5 000 700	-	5 000 700	-	5 000 700
Président en exercice					
Missions/déplacements de courte					
durée du Président en exercice et de					
ses représentants personnels	339 000	-	339 000	-	339 000
Comité consultatif de gestion et	1 7 000		4 7 000		4.5.000
finances	15 000	-	15 000	-	15 000
Jury Comité d'audit	39 000	-	39 000	-	39 000
Vérificateurs extérieurs	49 200	-	49 200	-	49 200
Total	100 000 542 200	Ξ	100 000 542 200	Ξ	100 000 542 200
Total	542 200	-	542 200	-	542 200
Contrôle interne					
Contrôle interne	1 277 100	Ξ	1 277 100	(40 500)	1 236 600
Total	1 277 100	- -	1 277 100	(40 500)	1 236 600
Bureau du Représentant spécial/Coordonnateur pour la lutte contre la traite des êtres humains Bureau du Représentant spécial/Coordonnateur pour la lutte contre la traite des êtres humains	<u>904 700</u>	_	<u>904 700</u>	Ξ	<u>904 700</u>
Total	904 700	-	904 700	-	904 700

Fonds Programme principal Programme	Budget approuvé	Virements conf. à l'Article 3.02(b) du Règlement financier	Budget révisé après transferts	Augmen- tations/ (réductions) proposées du budget	Projet de budget révisé
Lutte contre les menaces					
transnationales	40.4.100	11 200	505 200		505 200
Cellule de coordination Unité pour les questions	494 100	11 200	505 300	-	505 300
stratégiques de police	616 700	(22 000)	594 700	_	594 700
Action contre le terrorisme	729 200	600	729 800	_	729 800
Équipe des frontières	407 500	10 200	417 700		417 700
Total	2 247 500	<u>10 200</u>	$2\frac{417700}{247500}$	<u>-</u>	$2\frac{417700}{247500}$
Activités liées aux aspects					
économiques et environnementaux de la sécurité Coordonnateur des activités économiques et environnementales					
de l'OSCE Forum économique et	1 464 400	-	1 464 400	16 500	1 480 900
environnemental	<u>459 100</u>	Ξ	<u>459 100</u>	-	<u>459 100</u>
Total	1 923 500	-	1 923 500	16 500	1 940 000
Prévention des conflits					
Direction et administration du CPC	406 300	-	406 300	12 500	418 800
Service d'appui en matière de					
politique générale	882 800	-	882 800	22 000	904 800
Service des opérations	668 500	-	668 500	5 500	674 000
Unité d'appui à la programmation et					
à l'évaluation	345 700	7 500	353 200	-	353 200
Présidence du FCS	33 100	-	33 100	-	33 100
Appui au FCS	486 500	10 000	496 500	-	496 500
Réseau de communications Total	543 800 3 366 700	<u>(17 500)</u> -	526 300 3 366 700	40 000	526 300 3 406 700
Gestion des ressources humaines					
Direction et gestion des ressources					
humaines	456 500	-	456 500	-	456 500
Gestion du personnel et	4 055 000	7 000	1 00 1 000		1 00 1 00 0
administration des états de paie	1 077 000	7 000	1 084 000	-	1 084 000
Dépenses communes de personnel	1 949 000	29 000	1 978 000	- (20,000)	1 978 000
Recrutement	540 200	- (26,000)	540 200	(20 000)	520 200
Section de la formation Total	988 900 5 011 600	<u>(36 000)</u>	952 900 5 011 600	(10 000) (30 000)	942 900 4 981 600
Département de l'administration et des finances Direction et administration du					
Département de l'administration et des finances	339 300		339 300	_	339 300
ues illiances	339 3 00	-	339 300	-	339 300

Fonds Programme principal Programme	Budget approuvé	Virements conf. à l'Article 3.02(b) du Règlement financier	Budget révisé après transferts	Augmen- tations/ (réductions) proposées du budget	Projet de budget révisé
Services de conférence et services					
linguistiques Service du budget et du contrôle	4 841 700	-	4 841 700	-	4 841 700
interne Services de comptabilité financière	671 200	(42 000)	629 200	-	629 200
et de trésorerie Services en matière de technologies	926 600	-	926 600	-	926 600
de l'information et des			- 0-0 000		
communications	2 020 800	-	2 020 800	2 000	2 022 800
Service d'appui aux missions Dépenses opérationnelles	1 337 400	62 000	1 399 400	12 000	1 411 400
communes du Secrétariat	<u>3 260 000</u>	(20 000)	<u>3 240 000</u>	Ξ	<u>3 240 000</u>
Total	13 397 000	-	13 397 000	14 000	13 411 000
TOTAL, SECRÉTARIAT	33 677 000	-	33 677 000	-	33 677 000
Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme					
Direction et politique générale	1 281 100	(36 000)	1 245 100	-	1 245 100
Unité de la gestion des fonds Dépenses opérationnelles	2 063 400	6 000	2 069 400	-	2 069 400
communes	863 300	76 000	939 300	-	939 300
Réunions sur la dimension humaine	656 600	(45 000)	611 600	-	611 600
Démocratisation	1 480 900	(31 000)	1 449 900	-	1 449 900
Droits de l'homme	1 194 600	(50 000)	1 144 600	-	1 144 600
Élections	6 435 700	155 000	6 590 700	-	6 590 700
Tolérance et non-discrimination Questions concernant les Roms et	1 281 600	(20 000)	1 261 600	-	1 261 600
les Sintis	<u>550 700</u>	(55 000)	<u>495 700</u>	=	<u>495 700</u>
Total	15 807 900	-	15 807 900	-	15 807 900
Haut Commissaire pour les minorités nationales					
Unité de la gestion des fonds	365 000	10 000	375 000	-	375 000
Dépenses opérationnelles					
communes	183 400	-	183 400	-	183 400
Bureau du Haut Commissaire	<u>2 851 100</u>	<u>(10 000)</u>	<u>2 841 100</u>	Ξ	<u>2 841 100</u>
Total	3 399 500	-	3 399 500	-	3 399 500
Représentant pour la liberté des médias					
Liberté des médias	1 429 300	_	1 429 300	_	1 429 300
Total	1 429 300	-	1 429 300	-	1 429 300

Fonds Programme principal Programme	Budget approuvé	Virements conf. à l'Article 3.02(b) du Règlement financier	Budget révisé après transferts	Augmen- tations/ (réductions) proposées du budget	Projet de budget révisé
TOTAL, FONDS RELATIFS AU SECRÉTARIAT ET AUX					
INSTITUTIONS	54 313 700	-	54 313 700	-	54 313 700
II. FONDS RELATIFS AUX OPÉRATIONS DE TERRAIN DE L'OSCE					
Augmentations Description:					
Renforcement du Secrétariat	264.600		264 600	(10.000)	274 600
Presse et information	264 600	-	264 600	(10 000)	254 600
Contrôle interne Service d'appui en matière de	278 100	-	278 100	-	278 100
politique générale	397 800	(7 500)	390 300	_	390 300
Service des opérations	175 800	2 500	178 300	1 000	179 300
Unité d'appui à la programmation et	173 800	2 300	176 300	1 000	179 300
à l'évaluation	58 600	5 000	63 600	1 000	64 600
Gestion du personnel et					
administration des états de paie	305 400	-	305 400	-	305 400
Recrutement	502 400	-	502 400	-	502 400
Services du budget et du contrôle					
interne	382 600	(38 000)	344 600	(6 000)	338 600
Services de comptabilité financière	4=4 =00	(000)			
et de trésorerie	471 300	(27 000)	444 300	-	444 300
Services en matière de technologies de l'information et des					
communications	1 342 100	60 000	1 402 100		1 402 100
Service d'appui aux missions	1 080 800	5 000	1 085 800	14 000	1 099 800
Renforcement du Secrétariat	5 259 500	<u>3 000</u>	5 259 500	14 000	5 259 500
	0 20 000		2 20 200		0 200 000
Renforcement du BIDDH					
Démocratisation – BIDDH	<u>231 400</u>	Ξ	<u>231 400</u>	=	<u>231 400</u>
Renforcement du BIDDH	231 400	-	231 400	-	231 400
TOTAL, AUGMENTATIONS	5 490 900	-	5 490 900	-	5 490 900
EUROPE DU SUD-EST					
Mission au Kosovo					
Bureau du chef de Mission	3 296 000	109 000	3 405 000	-	3 405 000
Unité de la gestion des fonds	2 891 300	85 000	2 976 300	-	2 976 300
Dépenses opérationnelles					
communes	4 322 300	(85 000)	4 237 300	-	4 237 300
Sécurité et sûreté publique	1 294 600	-	1 294 600	-	1 294 600
Démocratisation	3 031 500	(4 500)	3 027 000	-	3 027 000

Fonds Programme principal Programme	Budget approuvé	Virements conf. à l'Article 3.02(b) du Règlement financier	Budget révisé après transferts	Augmen- tations/ (réductions) proposées du budget	Projet de budget révisé
Droits de l'homme et communautés	7 026 700	(104 500)	6 922 200	<u>-</u>	<u>6 922 200</u>
Total	21 862 400	-	21 862 400	-	21 862 400
Tâches en Bosnie-Herzégovine					
Bureau du chef de Mission	1 719 300	-	1 719 300	-	1 719 300
Unité de la gestion des fonds Dépenses opérationnelles	1 948 400	-	1 948 400	-	1 948 400
communes	3 025 800	-	3 025 800	-	3 025 800
Coopération en matière de sécurité	654 800	-	654 800	-	654 800
Dimension humaine	<u>7 144 400</u>	Ξ	<u>7 144 400</u>	Ξ	<u>7 144 400</u>
Total, Bosnie-Herzégovine	14 492 700	-	14 492 700	-	14 492 700
Stabilisation régionale/limitation des armements					
Mise en œuvre de l'Article IV Total, stabilisation régionale/limitation des	203 900	Ξ	203 900	Ξ	<u>203 900</u>
armements	203 900	-	203 900	-	203 900
TOTAL GÉNÉRAL	14 696 600		14 696 600		14 696 600
Bureau de Zagreb					
Bureau du chef de Mission	102 100	-	102 100	-	102 100
Unité de la gestion des fonds Dépenses opérationnelles	191 900	-	191 900	-	191 900
communes	173 900	-	173 900	-	173 900
Observation des procès pour crimes					
de guerre	180 800	-	180 800	-	180 800
Mise en œuvre du programme d'aide au logement	<u>78 300</u>		<u>78 300</u>		<u>78 300</u>
Total	727 000	=	78 300 727 000	= -	78 300 727 000
Total	727 000		727 000	_	727 000
<u>Mission en Serbie</u>					
Bureau du chef de Mission	980 500	(6 000)	974 500	-	974 500
Unité de la gestion des fonds	801 700	31 000	832 700	-	832 700
Dépenses opérationnelles communes	1 349 200	(4 000)	1 345 200		1 345 200
Questions de police	1 544 800	(43 000)	1 501 800	_	1 543 200
Démocratisation	1 152 400	10 000	1 162 400	_	1 162 400
Médias	401 900	12 000	413 900	_	413 900
État de droit et droits de l'homme	1 038 000	-	1 038 000	_	1 038 000
Total	7 268 500	-	7 268 500	-	7 268 500
Présence en Albanie					
Bureau du chef de Mission	638 700	-	638 700	-	638 700

Fonds Programme principal Programme	Budget approuvé	Virements conf. à l'Article 3.02(b) du Règlement financier	Budget révisé après transferts	Augmen- tations/ (réductions) proposées du budget	Projet de budget révisé
Unité de la gestion des fonds	410 200	23 000	433 200	_	433 200
Dépenses opérationnelles	.10 200	20 000	.55 200		.22 200
communes	810 100	(23 700)	786 400	-	786 400
Coopération en matière de sécurité	299 300	-	299 300	-	299 300
Gouvernance dans les questions					
économiques et environnementales	296 700	(13 000)	283 700	-	283 700
Démocratisation	396 900	-	396 900	-	396 900
État de droit et droits de l'homme	<u>317 700</u>	<u>13 700</u>	<u>331 400</u>	=	<u>331 400</u>
Total	3 169 600	-	3 169 600	-	3 169 600
Mission à Skopje					
Bureau du chef de Mission	1 568 100	70 000	1 638 100	-	1 638 100
Unité de la gestion des fonds Dépenses opérationnelles	993 600	52 000	1 045 600	-	1 045 600
communes	1 124 600	$(48\ 000)$	1 076 600	-	1 076 600
Perfectionnement de la police	1 347 100	$(46\ 000)$	1 301 100	-	1 301 100
Bonne gouvernance	606 400	$(14\ 000)$	592 400	-	592 400
État de droit	<u>1 213 500</u>	<u>(14 000)</u>	<u>1 199 500</u>	<u>=</u>	<u>1 199 500</u>
Total	6 853 300	-	6 853 300	-	6 853 300
Mission au Monténégro					
Bureau du chef de Mission	331 400	-	331 400	-	331 400
Unité de la gestion des fonds Dépenses opérationnelles	255 000	12 000	267 000	-	267 000
communes	434 100	(12 000)	422 100	-	422 100
Questions de police	424 700	-	424 700	-	424 700
Activités politico-militaires	44 700	-	44 700	-	44 700
Démocratisation	405 400	-	405 400	-	405 400
Médias	121 800	-	121 800	-	121 800
État de droit et droits de l'homme	<u>280 700</u>	Ξ	<u>280 700</u>	Ξ	<u>280 700</u>
Total	2 297 800	-	2 297 800	-	2 297 800
TOTAL, EUROPE DU SUD-EST	56 875 200	-	56 875 200	-	56 875 200
EUROPE ORIENTALE					
Mission en Moldavie					
Bureau du chef de Mission	379 300	-	379 300	-	379 300
Unité de la gestion des fonds Dépenses opérationnelles	207 000	9 000	216 000	-	216 000
communes	442 400	5 500	447 900	-	447 900
Prévention/règlement des conflits	485 100	(2 500)	482 600	-	482 600
Observation des droits de					
l'homme/démocratisation	290 600	1 000	291 600	-	291 600

Fonds Programme principal Programme	Budget approuvé	Virements conf. à l'Article 3.02(b) du Règlement financier	Budget révisé après transferts	Augmen- tations/ (réductions) proposées du budget	Projet de budget révisé
Lutte contre la traite/questions de					
parité	<u>268 500</u>	<u>(13 000)</u>	<u>255 500</u>	=	<u>255 500</u>
Total	2 072 900	-	2 072 900	-	2 072 900
Coordonnateur des projets en					
<u>Ukraine</u>					
Bureau du chef de Mission	193 100	9 400	202 500	-	202 500
Unité de la gestion des fonds	284 500	28 400	312 900	-	312 900
Dépenses opérationnelles	401.200	40.000	441.200		441.200
communes Démocratisation et bonne	401 200	40 000	441 200	-	441 200
gouvernance	297 400	(17 600)	279 800		279 800
État de droit et droits de l'homme	870 300	(17 000)	870 300	-	870 300
Projets économiques, environnementaux et	870 300	_	870 300	-	870 300
politico-militaires	697 700	(60 200)	637 500	<u>=</u>	637 500
Total	2 744 200	-	2 744 200	-	2 744 200
Commission mixte russo-lettonne sur les militaires à la retraite Bureau du chef de Mission Total	9 300 9 300	<u> </u>	9 300 9 300	= -	9 300 9 300
TOTAL, EUROPE ORIENTALE	4 826 400	-	4 826 400	-	4 826 400
CAUCASE					
Bureau d'Erevan					
Bureau du chef de Mission	280 800	15 930	296 730	-	296 730
Unité de la gestion des fonds Dépenses opérationnelles	208 100	4 000	212 100	-	212 100
communes	395 400	26 070	421 470	-	421 470
Activités politico-militaires Activités économiques et	531 800	(49 000)	482 800	-	482 800
environnementales	494 500	-	494 500	-	494 500
Démocratisation	271 500	9 000	280 500	-	280 500
Droits de l'homme	297 600	-	297 600	-	297 600
Bonne gouvernance	<u>312 900</u>	<u>(6 000)</u>	<u>306 900</u>	=	<u>306 900</u>
Total	2 792 600	-	2 792 600	-	2 792 600
Bureau de Bakou					
Dul cau uc Dakou					
Bureau du chef de Mission	216 900	10 300	227 200	-	227 200

Fonds Programme principal Programme	Budget approuvé	Virements conf. à l'Article 3.02(b) du Règlement financier	Budget révisé après transferts	Augmen- tations/ (réductions) proposées du budget	Projet de budget révisé
Dépenses opérationnelles					
communes	564 700	42 700	607 400	-	607 400
Activités politico-militaires Activités économiques et	590 000	(59 000)	531 000	-	531 000
environnementales	415 500	$(16\ 000)$	399 500	-	399 500
Démocratisation	395 100	-	395 100	-	395 100
État de droit et droits de l'homme	427 000	<u>=</u>	427 000	=	<u>427 000</u>
Total	2 829 900	-	2 829 900	-	2 829 900
Groupe de planification de haut niveau					
Bureau du chef de Mission	245 100		245 100		245 100
Total	245 100 245 100	=	245 100 245 100	=	245 100 245 100
Total	245 100	•	245 100	-	245 100
Processus de Minsk					
Bureau du chef de Mission	<u>927 500</u>	Ξ	<u>927 500</u>	Ξ	<u>927 500</u>
Total	927 500	-	927 500	-	927 500
Représentant personnel du Président en exercice pour la question du conflit dont la Conférence de Minsk est saisie Bureau du chef de Mission Unité de la gestion des fonds	575 000 194 500	(10 000) 19 400	565 000 213 900	- -	565 000 213 900
Dépenses opérationnelles communes	385 800	(9 400)	<u>376 400</u>		<u>376 400</u>
Total	1 155 300	<u>(5 400)</u>	1 155 300	<u>-</u>	1 155 300
TOTAL, CAUCASE	7 950 400	-	7 950 400	-	7 950 400
ASIE CENTRALE					
Centre d'Astana					
Bureau du chef de Mission	208 000	-	208 000	-	208 000
Unité de la gestion des fonds	248 800	(6 000)	242 800	-	242 800
Dépenses opérationnelles					
communes	364 300	6 000	370 300	-	370 300
Activités politico-militaires Activités économiques et	438 800	-	438 800	-	438 800
environnementales Activités liées à la dimension	445 200	-	445 200	-	445 200
humaine	<u>443 300</u>	<u>=</u>	<u>443 300</u>	<u>=</u>	<u>443 300</u>
Total	2 148 400		2 148 400		2 148 400

Centre d'Achgabat

Fonds Programme principal Programme	Budget approuvé	Virements conf. à l'Article 3.02(b) du Règlement financier	Budget révisé après transferts	Augmen- tations/ (réductions) proposées du budget	Projet de budget révisé
Bureau du chef de Mission	305 700	_	305 700	_	305 700
Unité de la gestion des fonds	167 500	-	167 500	-	167 500
Dépenses opérationnelles communes	252 600	-	252 600	-	252 600
Prévention des conflits et renforcement de la confiance et de					
la sécurité Activités économiques et	258 400	-	258 400	-	258 400
environnementales Activités liées à la dimension	238 800	-	238 800	-	238 800
humaine	<u>250 200</u>	=	<u>250 200</u>	=	<u>250 200</u>
Total	1 473 200	-	1 473 200	-	1 473 200
Centre de Bichkek					
Bureau du chef de Mission	989 700	(27 000)	962 700	-	962 700
Unité de la gestion des fonds Dépenses opérationnelles	570 400	(25 500)	544 900	-	544 900
communes	804 000	-	804 000	-	804 000
Activités politico-militaires Activités économiques et	1 325 900	64 500	1 390 400	-	1 390 400
environnementales Activités liées à la dimension	1 032 600	-	1 032 600	-	1 032 600
humaine	994 600	11 000	1 005 600	-	1 005 600
Programme de réforme de la police Total	997 900 6 715 100	(23 000)	974 900 6 715 100	<u>-</u>	974 900 6 715 100
Coordonnateur des projets en	0 /13 100	-	0 /13 100	-	0 713 100
Ouzbékistan Bureau du chef de Mission	159 400		159 400		159 400
Unité de la gestion des fonds Dépenses opérationnelles	94 300	3 000	97 300	-	97 300
communes	269 100	(3 000)	266 100	-	266 100
Activités politico-militaires Activités économiques et	405 300	(10 000)	395 300	-	395 300
environnementales Activités liées à la dimension	522 800	-	522 800	-	522 800
humaine	<u>498 700</u>	<u>10 000</u>	<u>508 700</u>	Ξ.	<u>508 700</u>
Total	1 949 600	-	1 949 600	-	1 949 600
Bureau au Tadjikistan					
Bureau du chef de Mission	1 052 000	82 000	1 134 000	-	1 134 000
Unité de la gestion des fonds Dépenses opérationnelles	477 700	43 000	520 700	-	520 700
communes	1 437 700	143 100	1 580 800	-	1 580 800
Activités politico-militaires	1 337 100	(102 300)	1 234 800	-	1 234 800

Fonds Programme principal Programme	Budget approuvé	Virements conf. à l'Article 3.02(b) du Règlement financier	Budget révisé après transferts	Augmen- tations/ (réductions) proposées du budget	Projet de budget révisé
Activités économiques et					
environnementales	987 400	(98 500)	888 900	-	888 900
Activités liées à la dimension	1.020.500	(57 2 00)	0.52.200		0.52.200
humaine	<u>1 020 600</u>	<u>(67 300)</u>	<u>953 300</u>	Ξ	<u>953 300</u>
Total	6 312 500	-	6 312 500	-	6 312 500
TOTAL, ASIE CENTRALE	18 598 800	-	18 598 800	-	18 598 800
TOTAL, FONDS RELATIFS AUX OPÉRATIONS DE TERRAIN DE L'OSCE	93 741 700	-	93 741 700	-	93 741 700
TOTAL, BUDGET UNIFIÉ DE L'OSCE	440.055.400		440.055.400		440.000 400
	148 055 400	-	148 055 400	-	148 055 400